

Issu de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée publié au Journal officiel du 31 décembre 2010.

**MODÈLE D'ACCORD DU COINDIVISAIRE EN CAS D'AFFECTATION DE BIEN INDIVIS
PAR UN ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Je soussigné (*nom et prénom, date et lieu de naissance, domicile*),

propriétaire indivis avec M/Mme (*rayez la mention inutile*) *(nom et prénom de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée)* du (des) bien (s) suivants :

(lister le(s) bien(s) indivis affecté(s))

déclare, conformément à l'article L. 526-11 du code de commerce :

- donner mon accord à l'affectation par M/Mme (*rayez la mention inutile*) (*nom et prénom de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée*), entrepreneur individuel à responsabilité limitée exerçant sous la dénomination EIRL (*à compléter*), du/des bien(s) indivis susmentionné(s), à son activité professionnelle,
- avoir été informé(e) que les créanciers auxquels la déclaration d'affectation est opposable et dont les droits sont nés à l'occasion de l'exercice de l'activité professionnelle à laquelle un patrimoine comprenant le(s) bien(s) indivis susmentionné(s) est affecté ont pour seul gage général le patrimoine affecté ;
- avoir été informé(e) qu'un même bien indivis ne peut entrer dans la composition que d'un seul patrimoine affecté.

Fait à

Le

Signature du coindivisaire